

SneP

U.
F.S.U.

N°951
20-01-2018



SE RESYNDIQUER
POUR CONTINUER
À ÊTRE INFORMÉ.E !

ORGANE du Syndicat National de l'Éducation Physique de l'Enseignement Public - FSU



Tous nos vœux pour
2018 !
Une année combative

RENTÉE 2018,
DHG ET RECRUTEMENTS P.6

BAC, UNIVERSITÉ, EPS... P.7-8

AVANCEMENT :
DES PROMOTIONS EN PLUS P.9

Et pendant ce temps là...

ISF :

Le gouvernement et les économistes bien pensants nous martèlent que la réforme de l'Impôt Sur la Fortune (ISF) va profiter à l'économie et aux investissements ! Mais le journal Libération révélait la semaine dernière, que le ministre du Travail allait, à titre personnel, récupérer 62 000 € grâce à cette réforme. Et même si, prise la main dans le sac elle a affirmé que finalement elle investirait le montant économisé dans « un fonds qui soutient l'économie sociale », la question se pose toujours de pourquoi cette argent ne revient pas dans les caisses de l'état, soi-disant toujours vides (surtout lorsqu'il s'agit de payer les agents !). Enfin, le proverbe dit bien qu'on n'est jamais aussi bien servi que par soi-même...

Éducation :

M. Blanquer, ministre de l'Éducation Nationale veut le retour au fondamentaux !

Il devrait en tout cas appliquer cette résolution à lui-même, car les chiffres fournis par le ministère lors du Comité Technique Ministériel (CTM), s'ils font bien apparaître une augmentation de 26 642 élèves pour la rentrée 2018, soit une augmentation de 0,56%, ce ne sont que 120 postes qui seront créés, soit une augmentation de 0,0003%... Mais peut être que les neurosciences dont notre ministre est si friand peuvent justifier ce calcul ?

Justice :

Il le reconnaît, il a volé des sandwiches et des mini pizzas, des canettes de soda et même une nappe ! 3 mois de prison avec sursis et 210h de travaux d'intérêt général ! Bon d'accord, ce SDF avait simplement faim et la nappe était pour se couvrir contre le froid, et même s'il a « volé » tout cela dans la poubelle du supermarché, il y a tout de même des limites ! En tout cas pas pour la justice qui ne s'est pas embarrassée de trop de considération. A l'arrivée, une condamnation pour vol dans une poubelle ! Ni de droite, ni de gauche, mais c'est toujours les mêmes qui prennent, et cher !

Grève :

En Allemagne, de très importants mouvements de grèves ont eu lieu dans la métallurgie pour réclamer 6% d'augmentation et la possibilité de ne travailler que 28h par semaine... Et ce, pour les 3,9 millions de salariés du secteur ! Il est tout de même étonnant que l'Allemagne qui nous est si souvent citée en exemple ne le soit plus dans ce cas là... D'autant que, suite à cette première journée de grève, le patronat est déjà prêt à « lâcher » 2% d'augmentation ! Allez, pour une fois écoutons et inspirons nous de ce qui se passe en Allemagne, surtout si nous arrivons à obtenir 2% d'augmentation !

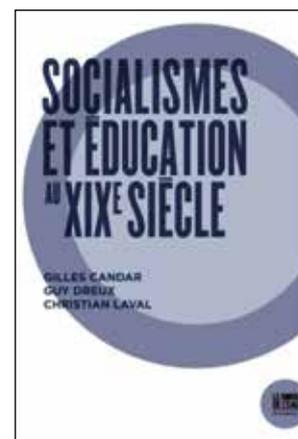
SOCIALISMES ET ÉDUCATION AU XIX^E

L'ambition de cet ouvrage est d'étudier comment le mouvement socialiste a su articuler des conceptions et des réalisations originales de l'éducation au projet de transformation sociale. Il s'agit de comprendre quelles formes peut prendre une éducation quand elle entend contrarier les effets les plus délétères d'une société de classes et contribuer à l'émancipation complète des individus dans une société

égalitaire. Situées dans leur contexte, ces conceptions et ces expérimentations appartiennent sans aucun doute à l'histoire. Mais elles portent en elles un projet qui, s'il n'a pas abouti, n'est pas pour autant révolu.

Editions : LE BORD DE L'EAU - Format 15 x 23 cm
306 pages - 24€

Pour commander : Institut de recherches de la FSU
104, rue Romain Rolland
93260 LES LILAS



Tél. : 01 41 63 27 60

E-mail : institut@institut.fsu.fr

Site Internet : www.institut.fsu.fr

DÉGÈS

Jean Pinturault est décédé à l'âge de 95 ans après une vie entière au service de l'EPS et du handball.

Après quelques années d'enseignement en lycée, il devient formateur à l'ENSEP pour des générations de professeurs d'EPS de 1951 à 1971, jusqu'à la bataille contre la fermeture de cette école. Redevenu enseignant du second degré, il obtient avec son épouse une mutation pour un collège cannois. Il reprend ensuite de l'activité comme formateur en DEUG 1 au lycée Carnot et participe activement à la création de l'UFRSTAPS de Nice, dont la liquidation en 1980, devait produire une lutte syndicale d'une ampleur considérable.



Ses années parisiennes ont aussi été pour lui l'occasion de promouvoir la pratique naissante du hand ball à 7, à la fois comme joueur et entraîneur au PUC, mais aussi

comme entraîneur de l'équipe de France masculine de l'époque et encore comme didacticien auprès des enseignants d'EPS, au travers de ses publications, notamment dans la revue EPS et Hyper.

Militant du SNEP-FSU et toujours adhérent, Jean avait cette qualité d'intervention qui apportait puissance et conviction. Presque

tout le monde l'appelait Pinpin, non par raillerie, mais parce qu'il savait se montrer proche, à la portée de chacun quel qu'il soit. Travailleur infatigable, toujours à la pointe des savoirs, c'était un honnête homme, rigoureux et fidèle à ses convictions, qui ne souffrait ni la lâcheté, ni la veulerie, ni la désinvolture.

Défenseur inconditionnel des pratiques sportives, du sport scolaire et de l'EPS il était et restera, pour beaucoup, une référence, un monument inoubliable.

LES SYNDICATS DE LA FSU DANS L'ACTION POUR L'ÉDUCATION



La préparation de la rentrée 2018 sous le signe de l'austérité budgétaire et de réformes qui dessinent un système éducatif du renoncement suscitent partout des mobilisations que la FSU souhaite fédérer et mettre en lumière via la page : <https://www.facebook.com/agireducation>. Mobilisations d'écoles contre des fermetures de classe, colloques et réunions natio-

nales sur les sujets d'inquiétude des collègues (8 février le service public de la voie professionnelle, 8 mars égalité professionnelle, mars actions non titulaires, ...), participation massive à des heures syndicales sur les répartitions des moyens et sur la mise en œuvre de réformes comme Parcoursup, à des stages syndicaux décryptant les conséquences pour les élèves comme

pour les personnels des réformes comme celle du lycée et du Bac, journées péda en EPS, ... De partout la contestation de la politique éducative du gouvernement monte, la FSU appelle à l'amplifier en regroupant toutes les initiatives. Elle fera des questions éducatives un enjeu majeur de son action, y compris dans le cadre de l'action Fonction publique qu'elle prépare en mars.



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

SOMMAIRE

News p.2

- Et pendant ce temps là...
- Publication FSU : Socialismes et éducation au XIX^e
- Décès : Jean Pinturault

Édito p.3

- Dernier bulletin

Actions p.4

- Une année nouvelle mais des combats continus...

Échos des Acads p.5

- Martinique
- Strasbourg
- Et au plan national

Actualités p.6-11

- Rentrée 2018 et DHG
- Égalité Femmes - Hommes :
Le SNEP-FSU reçu au secrétariat d'État
- Bac, entrée à l'université : un pilotage par les coûts
- Une triple peine pour l'EPS
- Quand l'université provoque la filière pro
- La formation des enseignants :
...vers de nouvelles dégradations ?
- Avancement : des promotions supplémentaires
- Publication FSU : Payer pour réussir ?
Le marché du soutien scolaire
- Mutations
- Toujours plus d'inégalités...
Un rapport pour comprendre
- Quand le management encense le tri sélectif
- Journée nationale des SUAPS et Grandes Ecoles (GE)

ATTENTION !!!

Ce premier bulletin de l'année 2018 est le dernier... que recevront les collègues non à jour de leur cotisation syndicale !

En effet, seul ceux et celles ayant réglé leur cotisation continueront de recevoir le bulletin national, mais également le Contrepied... Une raison de plus, parmi les nombreuses qui existent déjà, pour renvoyer au plus vite son adhésion. Par courrier, par prélèvement, en ligne, les solutions ne manquent pas, ni les arguments. **Alors au chapitre des bonnes résolutions pour 2018 : je me syndique, je me resyndique !** ■



EDITO

Une affaire de climat

Si ce début d'année a été quelque peu tourmenté par les tempêtes et inondations, il est d'autres formes de climat qui ne sont guère réjouissantes.

C'est d'abord un climat social rendu morose par les décisions gouvernementales et une politique économique qui conduisent et aboutissent à renforcer des inégalités de plus en plus criantes, en fragilisant davantage les plus démunis. Les français sont de plus en plus divisés et les différentes lois et projets de lois à venir, ne font qu'accroître une partition de la population (entre les riches et les pauvres, entre les immigrés et les autres, entre ceux qui produisent de la richesse et ceux qui ne seraient rien, entre les salariés et les chômeurs qu'il faut contrôler parce qu'ils profiteraient du système, ...) en lieu et place d'une politique de large rassemblement...

C'est ensuite un climat politique de plus en plus incompréhensible, où les clivages entre partis sont de plus en plus flous selon les sujets et laissent penser qu'il n'y aurait finalement pas d'alternative possible aux politiques menées depuis des années. Le président Macron et son gouvernement incarnant un « thatchérisme » assumé en s'attaquant sans vergogne aux bases solidaires de notre modèle social. Le rythme et le sens des réformes laissant peu de place à l'expression de la contestation, quelle qu'elle soit. C'est aussi, pour ce qui nous concerne, le « climat scolaire » où l'on voit se dessiner au travers des différentes mesures, se reconstruire une école du « mérite », de la sélection. Le retour à des fondamentaux avec pour corollaire une forme de désintérêt pour les disciplines plus « accessoires » (faut-il voir ici un élément d'explication à l'absence de réponse sur une refonte des programmes collège EPS et du DNB ?), la volonté de modifier et de « durcir » le Baccalauréat, la mise en œuvre d'une sélection pour l'entrée à l'université (Macron n'a-t-il pas affirmé que tous les élèves n'avaient pas vocation à entrer à l'université ?), ...

Dans ce « panorama climatique », il est des nouvelles qui peuvent nous redonner du baume au cœur comme la dernière enquête de la DEPP qui signale que 9 collégiens sur 10 ont de « bonnes relations » avec les enseignants. Mais qu'en sera-t-il avec 20% de postes en moins au concours ? Avec les suppressions de postes dans bon nombre d'académies ? Avec, à n'en pas douter, une augmentation des heures supplémentaires, du nombre d'élèves par classe, ... Qu'en sera-t-il quand les enseignants, débordés (et ils le sont déjà) auront à exercer dans des conditions encore plus difficiles qu'elles ne le sont ?

Face à la division, opposons le travail d'équipe et rassemblons-nous pour faire face et exiger les améliorations nécessaires du service public d'éducation, des contenus ambitieux, des certifications respectueuses du travail effectué par les élèves, ... Face à des injonctions qui nous éloignent du sens du métier, retrouvons le goût d'enseigner et de partager en nous réappropriant notre métier, celui pour lequel nous avons été formés, ... Comme le dit notre slogan : une profession engagée et rassemblée, ça change tout !

Alors, en ce début d'année, formulons le vœu qu'ensemble, réunis pour la discipline, la réussite des élèves, nos métiers et nos conditions de travail, nous obtenions les avancées nécessaires !

Bonne et heureuse année à toutes et tous

benoit.hubert@snefsu.net



UNE ANNÉE NOUVELLE MAIS DES COMBATS CONTINUS...

Après les traditionnelles « bonnes nouvelles » de nouvel an, les augmentations tous azimuts, les décisions gouvernementales concernant les agents de la Fonction publique ne vont qu'aggraver un pouvoir d'achat déjà bien en berne... Alors qu'il devrait en être tout autrement. En effet, ce qui a été possible avec une croissance à 1,2% en 2016 (augmentation de 1,2% en 2 fois) aurait dû

« Notre discipline est à un tournant majeur et il nous faut en prendre conscience pour la défendre pied à pied et la promouvoir. »

l'être en 2017. La reprise économique de la France (1,9% en 2017 et autant attendu en 2018) à laquelle toute la fonction publique participe devrait donc inspirer différemment le président et prendre en compte la réalité de la situation vécue par bon nombre des français qui éprouvent de plus en plus de difficultés.

Mais il reste enfermé dans ses choix libéraux. On voit par exemple se dessiner les premiers effets des ordonnances loi travail, avec une multiplication de plans sociaux sous couvert de ruptures conventionnelles de groupe qui vont mettre sur le carreau de nombreux salariés, sans avoir à motiver ces « écrémages ». Le président Macron, enfermé dans sa logique et soutenu par une majorité aux ordres, a confirmé, lors

de ses vœux pour l'année 2018, sa volonté de maintenir le rythme de réformes qui sont autant d'attaques de notre modèle social. Plusieurs projets de lois vont être étudiés dès ce début d'année : projet de loi sur l'alimentation, le logement, l'assurance chômage, la formation professionnelle, l'apprentissage, la croissance et la transformation des entreprises, la procédure pénale, la sécurité au quotidien, l'asile et l'immigration. Nul doute qu'avec ce rythme et ces sujets les tensions seront vives, mais le mouvement contestataire va être en difficulté d'organisation, tant les dossiers et les fronts ouverts sont nombreux.

Sur le plan de l'École, la même stratégie est à l'œuvre et, dès ce début d'année, nous aurons à faire face à une réforme du baccalauréat qui impactera l'organisation des lycées, des enseignements et à n'en pas douter, des modifications de contenus. Après la réforme du collège, la modification des programmes, la modification de la certification au DNB, la mise en place à marche forcée d'une forme de sélection pour l'entrée à l'université et les annonces de la diminution de 20% du nombre de postes au CAPEPS ainsi que des reprises de postes par académie, la situation de l'EPS dans le système éducatif se trouve de plus en plus affaiblie. Notre discipline est à un tournant majeur et il nous faut en prendre conscience pour la défendre pied à pied et la promouvoir.

Si, malgré les dissensions syndicales, une mobilisation reste envisagée sur le pouvoir d'achat au mois de mars, sur l'éducation, nous ne pouvons rester l'arme au pied et courber l'échine face aux attaques répétées sur notre métier, notre discipline. Les expressions des uns et des autres valorisant la pratique physique et son importance ne font plus illusion et se heurtent à la réalité de terrain. Pour parodier Macron lors de ses vœux qui invitait chaque français à voir ce qu'il pouvait apporter à la France, il faut que, collectivement, nous réfléchissions à ce que nous voulons pour l'EPS et que nous agissions en conséquence. Le Conseil Délibératif National de janvier sera l'occasion de débattre de ces problématiques pour proposer des actions, afin de faire bouger les lignes et pour que soit mieux reconnu l'apport de l'Éducation Physique et Sportive pour tous les jeunes, dans leur scolarité et au-delà. Car qui d'autre que la profession est à même de porter ces exigences dans chaque établissement, pour lutter contre un train de réformes qui pourrait faire reculer la discipline ?

En cette nouvelle année, faisons le vœu que l'EPS, ses apports spécifiques et généraux soient reconnus, valorisés pour ce qu'ils sont et non pour ce qu'ils pourraient permettre. De nombreuses batailles sont devant nous, elles se feront dans un temps très contraint et il est nécessaire d'anticiper en portant d'ores et déjà et partout, un discours prônant les valeurs éducatives irremplaçables de l'EPS.

benoit.hubert@snefsu.net

MARTINIQUE

Équipements, le SNEP-FSU obtient une commission de travail

Dès le mois de septembre, le SNEP-FSU Martinique a lancé une enquête de grande ampleur. Cette dernière a concerné l'ensemble des établissements de l'île aux fleurs. En effet, 66 collègues, soit la totalité des établissements, ont renseigné l'enquête et les résultats sont assez édifiants.

Voici quelques chiffres pour attester de la gravité de la situation en Martinique :

- 36% des établissements fonctionnent avec un nombre insuffisant d'espaces de travail,
- 66% des établissements ne disposent pas d'installations couvertes,
- 51% n'ont pas de vestiaires en nombre suffisant,
- 53% n'ont aucun abri pour les cours d'EPS (repos, passage de consignes),
- 60% ont un accès limité à des points d'eau.



A la vue de ces chiffres, Madame la Rectrice a été alertée sur l'état catastrophique des installations en Martinique. Elle a répondu par l'affirmative à notre demande de création d'une commission réunissant le Rectorat, la collectivité territoriale, l'association des maires, afin que nous puissions, tous ensemble, faire avancer le dossier des installations.

Le SNEP-FSU compte mener ce combat jusqu'au bout car ce problème perdure depuis trop d'années. Nous refusons de continuer à travailler dans des conditions inacceptables et dangereuses pour les élèves et les enseignants d'EPS.

Didier Coucoulis,
Responsable équipements Martinique

STRASBOURG

Utiliser les résultats des enquêtes pour agir dans les conseils d'administration

Conditions de travail :

Exposition au bruit : malgré la circulaire académique du 22 juin 2017, seulement 25 % des collèges du Bas-Rhin (5 % en lycées) et 14% des collèges du Haut-Rhin (7 % en lycées) ont un ou des collègues qui se protègent avec des bouchons d'oreilles sur tout ou partie de leurs leçons. Pour la moitié d'entre eux, ils prennent en charge la dépense des bouchons d'oreilles, alors que c'est à l'employeur de le faire.

RSST : pourtant obligatoire, le Registre Santé et Sécurité au Travail est ignoré par 57% des enseignants des collèges et lycées du Bas-Rhin et 52% des enseignants des collèges du Haut-Rhin (33 % en lycées).

Association sportive : souvent utilisée pour développer les AS, la pause méridienne d'1h30 n'existe plus pour 15 % des collèges du Bas-Rhin et 33 % des collèges du Haut-Rhin.

19 et 22 février 2018, le SNEP-FSU organise des stages APPN : suite à la parution de la circulaire APPN d'avril 2017, 12 % des collèges du Bas-Rhin et 28% des collèges du Haut-Rhin ont modifié leur programmation. Le SNEP-FSU organisera un stage dans chacun des départements avec la nouvelle circulaire APPN à l'ordre du jour.

Christophe Ansel,
SNEP-FSU Strasbourg

*voir notre site : <http://www.snepf-su-strasbourg.net>.

ET AU PLAN NATIONAL

20 académies représentées au stage national Equipements

Les 11 et 12 décembre 2017 une vingtaine de responsables académiques Equipements, ultramarins compris, ont rejoint le groupe national Equipements du SNEP-FSU pour parfaire leur expertise dans le suivi de ce dossier, essentiel pour améliorer à la fois les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des collègues, et notamment la mise en œuvre des actions et luttes à mener et amplifier.

Les plus chevronnés ont fait part des avancées obtenues dans leurs académies grâce à l'activité syndicale qu'ils développent depuis plusieurs années, répondant ainsi aux questionnements des moins expérimentés. L'objectif principal du stage était de partager les expériences et de permettre à chacun-e de s'approprier **les référentiels** du SNEP-FSU (la démarche, le contenu), d'identifier les moments, les lieux d'influences et de décisions et



les moyens de les investir pour engager et/ou accompagner une « campagne Equipements » au plan local comme au plan national.

Des constats communs :

- Les « outils » institutionnel (guide MEN) et ceux du SNEP-FSU (les référentiels et le guide chantier) sont indispensables pour construire et étayer les revendications adaptées à chaque situation.

- Les installations sportives qui répondent aux préconisations de nos référentiels sont celles qui ont été portées par les équipes EPS et par les sections locales du SNEP-FSU auprès des décideurs politiques et financiers, alors plus aucune hésitation !

- La construction et la rénovation d'équipements intramuros aux EPLE permettraient de répondre à la pénurie d'installations. Adaptés aux exigences des apprentissages scolaires - tout en restant compatibles avec les pratiques associatives, fédérales et de loisirs - ces équipements seraient disponibles sur tout le temps scolaire pour l'enseignement de l'EPS et pour les AS des EPLE, et pourraient être ouverts aux clubs et associations en dehors du temps scolaire et de l'AS.

- Les stages Equipements du SNEP-FSU participent à la réflexion pédagogique et au traitement didactique des APSA.

Multiplicité des interlocuteurs, état des lieux exhaustif (enquêtes) complexe et long à obtenir, évolution des programmes EPS, sont autant d'obstacles qui ne sont pas insurmontables et ne résistent pas à la détermination du SNEP-FSU à maintenir ses exigences, en refusant le recours aux « bricolages » et adaptations en tout genre. Pour cela, il intervient auprès des interlocuteurs à tous les niveaux (Département, Région, État).

L'EPS, le sport scolaire, le sport pour tous, nos collègues, nos élèves et les pratiquants associatifs ont droit à avoir accès à des équipements adaptés à une pratique de qualité.

Le SNEP-FSU en est convaincu et vous donne RDV dans les prochains stages Equipements organisés dans les académies.

nathalie.francois@snepf-su.net,

pour le Secteur national Equipements du SNEP-FSU

*voir le site équipements du SNEP-FSU : <http://www.snepf-su.net/equipe/index.php>

RENTÉE 2018 ET DHG

L'allocation des moyens aux académies pour la rentrée 2018 : un enfumage de première classe !

Le ministère a pris la décision de réduire le nombre de postes aux concours (-2 580 dont -170 en EPS) et affirme avoir plus de moyens pour la rentrée 2018 ! C'est ce que laissent apparaître les documents du Comité Technique Ministériel avec un solde de 120 moyens supplémentaires (les variations tiennent compte de l'évolution des effectifs notamment).

A rajouter potentiellement « L'apport de 120 ETP supplémentaires au titre de la mise en œuvre du « plan étudiants » pour développer les formations post-bac ». Ces moyens viendraient d'un futur collectif budgétaire positif. Mais ce que nous pouvons constater c'est globalement une stabilité des moyens.

Or, les effectifs vont progresser de nouveaux de plus de 26 000 élèves ! Du post-bac (BTS et autres) devrait se développer dans les lycées et de même des moyens devraient se diriger vers les STAPS pour répondre en partie à la demande.

Si nous avons 400 postes de plus au CAPEPS cela pourrait passer même, si « en bout de chaîne », la situation dans les 7 744 établissements publics resterait inchangée avec les conditions que nous connaissons.

Mais avec une baisse des recrutements par concours et les départs en retraites qui sont du même niveau que l'an passé c'est surréaliste !

Ou alors le ministère a déjà prévu que les HSA augmentent, que les moyens en Titulaires pour les remplacements soient reversés en partie vers les DHG, que la précarité s'accroisse, que les classes continuent d'être surchargées, que des horaires disciplinaires diminuent (réforme des lycées à venir), ...

Que des bonnes nouvelles pour l'exercice de notre métier ! Il va donc falloir être d'une extrême vigilance pour les DHG à venir dans les établissements et se préparer à la bataille sur le nombre de classes, les effectifs dans celles-ci, lutter pour garder les postes et limiter les HSA, agir pour maintenir et développer les dispositifs à petits effectifs en natation, pour les APPN, ...

Le CA devra donc être préparé avec la plus grande attention, il faudra prendre du temps pour que puissent s'exprimer critiques et propositions alternatives. Le SNEP-FSU mettra un dossier complet à disposition des équipes.

alain.briglia@snepfusu.net

EMPLOIS D'ENSEIGNANT - ÉVOLUTION DES MOYENS À LA RENTÉE 2018

Académies	Emplois Variations des moyens d'enseignants - Stock d'emplois au 01/09/2017	Variations des moyens d'enseignement à la rentrée 2018 (en ETP) -
Aix-Marseille	17 197,2	+31
Amiens	12 668,0	-91
Besançon	7 393,5	-10
Bordeaux	18 963,6	+114
Caen	8 235,0	-87
Clermont-Ferrand	7 403,0	0
Corse	1 864,0	0
Créteil	30 028,8	+122
Dijon	9 725,3	-71
Grenoble	18 943,8	+69
Lille	25 624,5	-136
Limoges	4 331,5	-7
Lyon	17 409,3	+94
Montpellier	16 074,0	+25
Nancy-Metz	14 574,0	-100
Nantes	16 744,0	+36
Nice	12 177,5	-10
Orléans-Tours	15 319,5	-12
Paris	11 919,5	-54
Poitiers	10 175,0	-32
Reims	8 219,5	-62
Rennes	14 486,0	0
Rouen	11 933,5	-77
Strasbourg	11 745,0	0
Toulouse	17 001,8	+51
Versailles	35 320,5	+206
Guadeloupe	3 919,0	-44
Guyane	3 043,0	+62
Réunion	8 657,0	0
Martinique	3 120,0	-57
Mayotte	2 949,0	+ 140
Métropole + 5 DOM	397 1 65,2	+100
COM	4 078,0	+20
Total	401 243,2	+120

ÉGALITÉ FEMMES- HOMMES

Le SNEP-FSU reçu au secrétariat d'État de l'égalité Femmes - Hommes.

Le 4 janvier dernier, le SNEP-FSU était reçu en audience, par Madame Volt, conseillère de M. Schiappa, secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes. Le SNEP-FSU, porteur d'un syndicalisme de transformation sociale a abordé cette problématique au prisme particulier de l'EPS et du sport. Ainsi, le premier point abordé concernait la persistance de l'écart de rémunération et de parcours professionnels, entre les femmes et les hommes, mis en évidence dans le rapport de la députée Descamps-Crosnier en 2016. Le SNEP-FSU a alerté la représentante du gouvernement sur certains mécanismes de carrière qui sont discriminants à l'égard des femmes. La mise en œuvre du PPCR doit être l'occasion de corriger cette iniquité, en particulier en réinterrogeant les critères retenus pour l'accès à la classe exceptionnelle, plus favorables aux hommes.

Après avoir rappelé les conditions spécifiques d'exercice (travail en extérieur, déplacements, port de matériel, parades, etc.), la délégation a remis en question le retour de la journée de carence et demandé l'allongement du congé prénatal.

Si l'on souhaite agir en profondeur sur les formes et l'organisation d'un sport émancipateur et sur les représentations liées aux stéréotypes, alors la problématique de l'accès des femmes aux métiers du sport doit être envisagée. Actuellement, il y a moins d'un tiers de filles en STAPS, notre profession se masculinise à grand pas. Il est donc nécessaire de mieux informer les lycéennes sur la filière STAPS et les différents débouchés. Parallèlement, cela doit impérativement s'accompagner d'une véritable réflexion sur les sections sportives scolaires, les contenus dispensés en EPS, les politiques publiques sportives (équipements et espaces pu-



blics sportifs, médiatisation du sport féminin, aides et subventions aux fédérations sportives dans leur ensemble et vers les clubs et associations), ainsi que sur la pérennité du financement du sport scolaire deuxième fédération sportive du pays.

C'est un travail qui s'engage avec cette audience où le SNEP-FSU n'en est pas resté au niveau des constats, mais a été avant tout force de proposition. Il s'agit désormais de déployer ces revendications à tous les niveaux et que chacun, chacune s'en empare. Ce sera l'objet du stage national « Égalité » du SNEP-FSU qui se déroulera les 5 et 6 avril prochain.

Sébastien Beorchia,
pour le groupe égalité du SNEP-FSU.

BAC, ENTRÉE À L'UNIVERSITÉ : UN PILOTAGE PAR LES COÛTS

L'élévation de la qualité globale de la formation initiale des jeunes n'est plus un objectif. Réduire les dépenses pour les lycées en est un, non avoué. Toutes les mesures vont dans ce sens. Le crédo de Macron ? Faire ce que tous « les autres » n'ont jamais pu faire : un lycée dit « à la carte ». Qui tirera les bonnes cartes ?

La mission Mathiot, chargée de la réforme du bac, rendra son rapport au ministre de l'Éducation Nationale fin janvier avec des propositions concrètes. Au delà de la feuille de route présidentielle fixant 4 épreuves terminales associées à une dose de contrôle continu, la mission a d'ores et déjà évoqué qu'une des quatre épreuves terminales pourrait être un grand oral basé sur deux disciplines de spécialités choisies par l'élève.

L'annonce du projet de réforme pour le nouveau Bac sera faite en février par le ministre et sera suivie d'une concertation et de mesures pour la rentrée 2018 en seconde pour un nouveau bac en 2021.

A partir de ce nouveau Bac et en lien avec la mise en place de la sélection à l'université, est mise en œuvre une profonde réforme de l'enseignement en lycée. Les premières fuites dans la presse montrent un intérêt pour une organisation modulaire du lycée, à l'anglaise, où les choix d'enseignements des jeunes seraient très liés aux prérequis définis par le supérieur. Les anciennes séries disparaîtraient au profit de « majeures » et « mineures », potentiellement porteuses d'un risque de diminutions d'horaires et donc d'économies, pour un lycée estimé trop coûteux. Or, ce qui sera coûteux, à moyen terme, c'est le non investisse-

ment dans l'éducation. L'impact social sera exorbitant...

Le SNEP-FSU a été auditionné le 14 novembre et a fait des propositions pour l'EPS. Nous défendons en premier lieu l'obligation scolaire d'une EPS pour tous et toutes, avec une augmentation horaire pour aller vers 2 séquences d'enseignement par semaine. Pas question de rendre l'EPS optionnelle de quelque manière que ce soit. Nous défendons également le développement d'une ou plusieurs voies d'approfondissement pour arriver à ce que les élèves qui le souhaiteraient puissent avoir une formation de meilleur niveau dans le champs des APSA. Enfin, la validation des acquis dans le cadre du Bac, sur la base d'un CCF, reste un incontournable. Dans ce cadre, plusieurs pistes peuvent alors être explorées.

Nous soumettrons, courant janvier, un certain nombre de propositions à la profession : les enseignants ne doivent pas être écartés de la réflexion. Comme souvent, pour ne pas dire toujours, le SNEP-FSU fait ce que devrait faire l'ins-titution : inviter à la réflexion, organiser des débats, construire collectivement des alternatives...

sylvaine.duboz@snepfusu.net
sebastien.molénat@snepfusu.net

UNE TRIPLE PEINE POUR L'EPS

Sous les mots et les formules enjolivés du gouvernement se cachent des réalités bien différentes. Pour l'EPS, les 3 premiers mois de l'ère Macron auront été catastrophiques même si personne ne le perçoit spontanément. C'est un des rôles du syndicat que de montrer l'envers du décor.

J.M. Blanquer a confirmé dès la rentrée, pour l'EPS, les orientations du précédent ministère : l'EPS n'est plus considérée comme faisant partie des fondamentaux. En refusant de revoir ses programmes collège pour le moins malmenés et, surtout, en consacrant son éviction du DNB. Car dans le même temps, en redonnant de la valeur à certaines disciplines, il sacralise la hiérarchie disciplinaire. Au collège, l'EPS est devenue, dans les textes, un vague support à la recherche désespérée d'objectifs généraux, sans contenus spécifiques. **Bref, la seule discipline à se revendiquer officiellement « a-culturelle ».**

Selon les études récentes concernant les enfants de 6-17 ans, « seuls 28 % des garçons et 18 % des filles atteignaient les recommandations de l'OMS en matière d'activité physique. De manière générale, le taux d'enfants atteignant les recommandations de 60 minutes d'activité physique par jour (niveau « élevé ») avait tendance à augmenter à mesure que le niveau de diplôme de la personne de référence du ménage augmentait ». Compte tenu de la corrélation entre le milieu social des enfants et leur pratique physique, il est facile de comprendre l'importance de l'EPS, en tant que service public, dans la pratique physique régulière. Mais cela n'a pas empêché notre ministre de supprimer 20% des postes au prochain concours, alors que tout le monde sait que nous devons faire face à une augmentation du nombre d'élèves scolarisés. **C'est un signal résolument négatif.**

Le gouvernement a commencé le quinquennat avec les ordonnances sur la loi travail, dans le champ éducatif, il a mis en place la réforme de l'entrée à l'université sans s'occuper de l'avis négatif du conseil supérieur de l'éducation. La réforme du Bac et des lycées s'annonce, sans tenir compte des syndicats représentatifs dans le second degré, sur une base idéologique qui n'ose pas être explicitée. Nous voyons là un vrai souci démocratique. D'autant que même lorsque la profession est consultée par le ministère, les résultats ne sont pas pris en compte !

Difficile de ne pas être inquiet pour la suite : comment va se décider le sort de l'EPS ? Comment, par exemple, les futurs nouveaux programmes de lycée vont être réécrits ? Quelle place pour l'EPS au Bac ? Par le Ministre lui-même ? **Ce serait poursuivre avec des modes de fonctionnement anti démocratiques...**

Nous sommes face à une politique qui avance masquée notamment par sa stratégie de communication... Ne soyons pas naïfs, si le Medef est extrêmement silencieux aujourd'hui ce n'est pas sans raison. Pour notre champ professionnel, restons vigilants, actifs, ... mobilisés et soudés !

andjelko.svrclin@snepfusu.net



QUAND L'UNIVERSITÉ PROVOQUE LA FILIÈRE PRO

L'insistance du ministère, des médias et d'une grande partie des dirigeants de l'université, sur l'échec, qualifié de massif, des élèves issus de bac pro à l'université, conduit, in fine, tout le monde à conclure : chacun chez soi, ne mélangeons pas les mondes...



Macron, en déclarant à la rentrée que tout le monde n'avait pas vocation à aller à l'université, a donné un coup d'arrêt à l'idée même de démocratisation par le savoir et la connaissance. Il a ensuite mis en application son discours en autorisant la sélection à l'entrée, avec les répercussions qu'il y a d'ors et déjà dans les lycées.

Tout cela s'appuie sur des chiffres qui ont tourné en boucle : le scandale des 60 % des étudiants qui échouent en licence et l'échec des Bac Pro. Or les chiffres même du ministère ne correspondent pas au discours : d'après le service statistique (chiffres 2017 portant sur l'année 2016) après 1 an d'étude, 66 % des entrant-es poursuivent dans la même filière et 6% se réorientent. Total : 71% des jeunes ne sont pas en échec ! Pour l'université tout entière, 73 % des jeunes ont un diplôme du supérieur au bout de 6 ans.

Les chiffres sont donc totalement inverse du « plan comm' » du ministère de l'enseignement supérieur...

Concernant les Bac Pro : 8% des effectifs de première année sont issus de la filière professionnelle. Or le taux d'échec est mesuré à 28 % (non poursuite d'étude) : donc même si tous les bac pro échouaient, en fait, la grande masse de l'échec (20%) se situe « ailleurs ».

Pourtant, la politique ministérielle a principalement focalisé sur la filière professionnelle avec 2 mesures : d'une part en s'assurant, avec la mise en place de « pré-requis », que plus aucun élève de cette filière n'osera postuler pour aller en STAPS et ,d'autre part, en cherchant des débouchés dans la voie pro, post-bac. En soi, ce ne serait pas une mauvaise chose (mais pourquoi nos gouvernants n'ont pas fait le nécessaire avant, alors que la crise des STAPS n'est pas nouvelle ?), mais dans le contexte, dans l'ambiance du moment, c'est un signe clair pour dire « chacun chez soi » et d'entériner « tout le monde n'a pas vocation à aller à l'université ». En plus, comme tout va se faire probablement dans la précipitation et sans concertation avec les organisations représentatives..., on peut craindre le pire. Mais le ministère pourra communiquer sur l'effort « énorme » qu'il aura fait, alors que quelques centaines d'élèves seulement seront concernés... ■

christian.couturier@snefsu.net

LA FORMATION DES ENSEIGNANTS : ...vers de nouvelles dégradations ?

Nous avons entendu des « bruits », ici ou là, sur une prochaine nouvelle réforme de la formation. Nous en avons maintenant une tous les 4 ans en fonctions des alternances politiques. Le problème ? C'est à chaque fois une nouvelle dégradation qui se profile...

Alors que nombre de master « éducation » sont en phase de renouvellement, le ministère a fait pression pour à nouveau réduire le nombre d'heures de formation ! L'idéal visé tournant autour de 400 heures en première année (M1) et 250 heures en deuxième année (M2). Soit moitié moins d'heures que lors des premiers masters suite à la réforme « Darcos » dite de masterisation de la formation.

Pour éviter de parler des vrais problèmes (type de formation, suivi des étudiants en stage, adéquation formation académique-formation professionnelle, rôle respectifs des UFR et des ESPE, non remplacement des postes complets dans les ESPE, ...), la question de la place du concours est remise en avant comme le problème fondamental qui bloquerait tout. Erreur d'analyse ou volonté de maquer les vraies volontés ? Nous penchons, par expérience, pour la deuxième solution, malheureusement !

Il est vrai que le concours a été mis en fin de première année de master en 2013 pour des raisons politiciennes et économiques, malgré les rapports officiels qui démontraient que c'était la plus mauvaise solution. Nous avons d'ailleurs dénoncé cette mesure en son temps. Mais ne nous faisons pas d'illusion, le souci de la formation des enseignants n'a jamais été, ces dernières années, piloté par l'idée d'un progrès quelconque. Les ministres de Macron appliqueront les mêmes recettes : faire de nouvelles économies. Comment ? c'est très

simple : si on met le concours en fin de licence (L3), il ne pourra porter que sur des connaissances académiques et rudimentaires. Plus besoin d'un concours complexe (et coûteux) pour valider des prédispositions professionnelles. Sélectionner les « bons étudiant.es ne devrait pas coûter trop cher. Ensuite ? Et bien les lauréats entrent en « alternance ». Le mot est à la mode, mais il signifie en réalité : les jeunes seront en responsabilité dès le M1, donc ils occuperont des heures postes, donc on pourra baisser, en retour, le nombre de postes aux concours...

Le tour est joué ! En attendant, on admet qu'on peut enseigner sans formation professionnelle, qui s'acquiert sur le « tas », on baisse, de fait, le niveau de recrutement (puisqu'on recrute dès la licence alors qu'avant il fallait une année supplémentaire), on gère les flux avant l'entrée en master. Même logique que pour le plan étudiant, on sélectionne de plus en plus tôt. Et comme on aura déjà trié les étudiant.es entrant en STAPS, ce n'est pas demain que nous aurons amélioré l'accès des classes populaires au professorat ! ■

christian.couturier@snefsu.net



AVANCEMENT

Des promotions supplémentaires obtenues grâce à l'intervention du SNEP-FSU!

Les premières CAPA avancement d'échelons se sont déroulées début décembre et c'est à cette période que nous découvrons que l'administration a donné comme consigne de ne pas utiliser les « restes ».

Exemple : si 15 collègues sont promouvables au 7^{ème}, seuls 30% peuvent bénéficier de la bonification d'un an, soit 4,5 collègues ce qui n'est pas possible, donc l'administration n'en promeut que

4 (il existe donc un « reste » de 0,5), ce qui ne fait que 26,66% de promus. Si vous appliquez ce même principe au 8^{ème} échelon, le nombre de promotions est largement inférieur aux 30% de bonifications d'un an prévus par les nouvelles carrières.

Le SNEP-FSU a donc obtenu, grâce à l'intervention des commissaires paritaires que vous avez élu, en CAPA et CAPN, ainsi qu'auprès de l'administration, l'utilisation des « restes » qui ont permis des promotions supplémentaires dans les académies où cela était possible. ■

coralie.benech@snefpsu.net



PAYER POUR RÉUSSIR ?

Le marché du soutien scolaire

Ce livre est le résultat des travaux de recherches conduits par Erwan Lehoux, jeune chercheur à l'Institut en 2015/2016.

Le soutien scolaire marchand concerne une part tout à fait significative des élèves, puisque environ 15 % des lycéens en bénéficient. Derrière cette moyenne se cachent d'importantes disparités sociales. Ainsi, ce soutien scolaire est-il révélateur du poids du capital économique dans la reproduction des inégalités scolaires.

L'ouvrage analyse précisément sa diversité et ses stratégies, mais aussi le rôle de l'État dans la structuration du marché. Il montre comment le soutien scolaire construit un marché



de l'angoisse et participe de l'exacerbation de la compétition scolaire.

Collection Comprendre et Agir Format : 115 x 190 - 110 pages - 7€

Pour le commander : Institut de recherches de la FSU 104, rue Romain Rolland 93260 LES LILAS

Tél. : 01 41 63 27 60

E-mail : institut@institut.fsu.fr

Site Internet : www.institut.fsu.fr ■

MUTATIONS

En janvier, vérifie tes vœux et ton barème !

Et oui, en pleine période de vœux pour la bonne année qui s'ouvre, il convient également de vérifier ses vœux pour la demande de mutation en consultant le serveur SIAM. C'est une étape clé car vont se tenir en académies, et au ministère pour ceux qui relèvent du hors académie, les Groupes de Travail chargés d'arrêter les vœux et barèmes de chaque candidat à mutation. Si vous remarquez un problème, une erreur, il convient d'en informer de toute urgence les élu.es du SNEP-FSU pour qu'ils puissent intervenir et faire valoir vos droits, le cas échéant.

Il convient par ailleurs de joindre une copie complète des dossiers de mutation aux élu.es pour qu'ils s'assurent que les bonifications sont accordées. Chaque année, nous intervenons pour faire modifier des erreurs, mais si vos élu.es ne sont pas informés, impossible de faire quoi que ce soit à cette étape et il est toujours très compliqué de faire changer les choses après les GT, car ce sont les recteurs qui arrêtent les barèmes.

Les équipes académiques du SNEP-FSU adresseront à l'ensemble des demandeurs une information sur les éléments retenus lors du GT.

Viendra ensuite, fin février, la FPMN Inter 2018 qui examinera les demandes de près de 3 000 candidats comme chaque année.

Les élu.es du SNEP-FSU sont à vos côtés pour vous accompagner tout au long de la procédure de mutation. Alors n'hésitez pas à les solliciter, si besoin. Écoute, compétences et expertises sont des valeurs sur lesquelles vous pouvez savoir compter.

Vous retrouverez les contacts académiques sur notre site www.snefpsu.net à la rubrique « mutations » :

<http://www.snefpsu.net/mvt/resacad.php> ■

polo.lemonnier@snefpsu.net



TOUJOURS PLUS D'INÉGALITÉS...

Un rapport pour comprendre

Un premier rapport sur les inégalités à l'échelon mondial, réalisé par une centaine d'économistes de 70 pays, dont Thomas Piketty, vient d'être rendu public le 14 décembre. Les éléments qui en ressortent sont sans appel et confirment nos analyses. Le système capitaliste mondialisé génère de plus en plus de pauvreté et concentre de plus en plus d'argent dans les poches des plus fortunés. Ainsi, les inégalités ne cessent de se creuser au fil des années.

Ce rapport ne fait pas seulement que relever les tristes constats qui font qu'aujourd'hui les 1% les plus riches disposent de l'équivalent de ce que la moitié la plus pauvre de la planète a pour vivre et, dans de nombreux cas, pour survivre. Il tente, au travers de l'analyse de plus de 175 millions de données, de mesurer les différences de revenus et de patrimoine, de dégager les causes de cette accélération des inégalités et de poser des règles qui permettraient d'inverser la tendance.

Les causes de cette explosion des inégalités tiennent principalement à 3 processus récurrents :

- Tout d'abord, sous la pression de l'idéologie libérale, les États ont engagé, depuis 40 ans, (l'étude porte de 1980 à 2016) de larges plans de privatisation qui ont concerné (et concernent toujours) nombre de services publics, missions. Ainsi, les plus riches ont pu étendre leurs patrimoines et champ d'actions et les États se sont privés de rentrées financières. Les exemples des sociétés d'autoroute en France ou le développement des Partenariats Public Privé (PPP) pour construire des équipements publics, sont de ce point de vue édifiants.
- Ensuite, et ce n'est pas la moindre des causes, la question de la fiscalité est pointée dans ce rapport. En effet, les politiques fiscales, leurs évolutions, n'ont eu de cesse de se déséquilibrer

fortement en faveur de ceux qui ont déjà tout. Ainsi, la progressivité de l'impôt sur le revenu s'éloigne, faisant ainsi porter sur les « classes moyennes » dont nous sommes et les « classes populaires », la plus grosse part de l'effort pour la Nation. Pour exemple, la CSG augmente quand en parallèle le gouvernement, la majorité parlementaire, sous la houlette de Macron, suppriment l'ISF...

- En dernier lieu, il s'agit de la réduction de l'engagement des États pour les services publics et les allocations qui contribuent fortement aux dégradations de vie des moins bien lotis notamment. En 2008, au moment de la crise des subprimes, tout le monde avait été obligé de reconnaître le rôle d'amortisseur qu'avaient joué les services et les aides publics, notamment pour les plus fragiles. Les services publics sont, pour ces économistes, un outil efficace de redistribution de la richesse produite. Or, avec ce gouvernement, c'est la baisse des APL, 120 000 suppressions de postes sur le quinquennat dont 170 en EPS, dès cette année par exemple.

Même si l'Europe reste une zone où les inégalités sont les moins « criantes », elles se creusent aussi sous l'effet combiné de ces 3 axes de politiques : privatisations, baisse d'impôt des plus riches et réduction des services publics.

Pourtant, il faudrait une alternative pour mettre un terme à ce libéralisme débridé qui concentre les richesses aux mains de quelques-uns et n'est pas capable d'éviter que 400 sans-abris meurent dans la rue chaque année. Plutôt que de renforcer le contrôle des « chômeurs », le gouvernement serait bien inspiré de s'occuper sérieusement d'un autre phénomène qui nuit gravement à l'égalité, l'évasion fiscale !

polo.lemonnier@snefsu.net



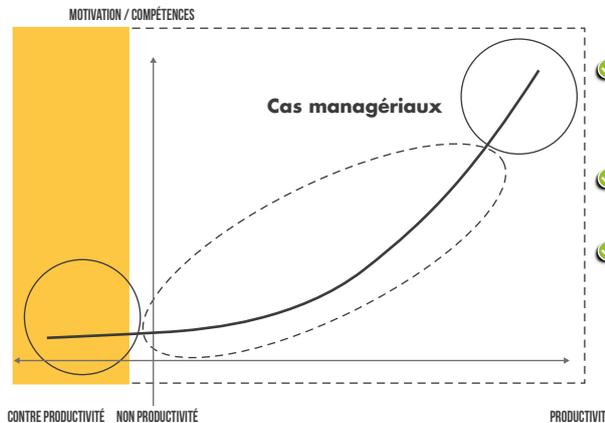
QUAND LE MANAGEMENT ENCENSE LE TRI SÉLECTIF

Dans le cadre de la formation initiale statutaire des Conseillers Techniques et Pédagogiques Supérieurs (CTPS, équivalents des agrégés EPS) et des inspecteurs Jeunesse et Sports, le CREPS de Poitiers vient d'organiser un module « management ». Qu'est-ce qu'on y apprend ?

Que dans les équipes, il y a 3 catégories de collaborateurs : ceux qui sont très performants, les collaborateurs « hors jeu » (non productivité et obstruction) et ceux qui se situent dans la zone intermédiaire.

Et parmi les « contre productifs » relevant des cas RH (Ressources Humaines), le formateur indique qu'il s'agit de « ceux qui sont en permanence contre tout, ceux qui critiquent toujours », prenant comme exemple « les militants syndicaux », tout en prenant le soin de dire qu'il n'avait rien contre les syndicalistes (sic !!).

Le SNEP-FSU a immédiatement réagi auprès de l'Inspecteur Général en charge de la Formation Initiale Statutaire et de la DRH des ministères



LES « CAS RH »

- ✓ **MOI :**
 - Relever les faits
 - Signaler à sa hiérarchie + Faire des propositions
 - Sécuriser sa position
- ✓ **L'AUTRE (LE CAS RH):**
 - Maintenir un équilibre (relationnel)
- ✓ **L'ÉQUIPE :**
 - Cadrer le mode de fonctionnement avec la « vraie » équipe

sociaux, les alertant sur le scandale que représentent de tels propos.

8 semaines plus tard (quand même !), la DRH vient de nous répondre qu'elle reconnaissait le bien-fondé de notre indignation, en confirmant que désormais cette séquence pédagogique se-

rait différemment illustrée au titre du respect du dialogue social.

L'Inspection Générale est quant à elle toujours muette !!!

michel.rotenberg@snepsfu.net

JOURNÉE NATIONALE DES SUAPS ET GRANDES ÉCOLES (GE)

organisée par le SNEP-FSU le 20 décembre 2017.

Pour recréer du lien, du sens et des perspectives à nos missions de service public.

30 collègues, syndiqués et non syndiqués, sont venus de 20 SUAPS de la métropole (soit 29 % des SUAPS existants) et 4 collègues des GE. Certains-es étaient directeur-rices et membre du Groupement national des directeur-rices des SUAPS (GNDS).

Cette journée nationale avait plusieurs objectifs en lien avec la situation politique et les réformes en cours :

- faire le point sur la situation globale de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR),
- faire un état des lieux et des enjeux de ce que chacun-e vivait sur son lieu de travail,
- faire le point sur le protocole PPCR (revalorisation des carrières, création de la classe exceptionnelle,...),
- analyser et anticiper les conséquences de la mise en place de la contribution vie étudiante (CVE) et sa collecte par les CROUS,
- ré-activer le débat, la construction et la mise en œuvre d'un projet pédagogique d'une EPS universitaire (PEPSU) qui vise à la démocratisation des APSA

et donc à une formation complète et équilibrée par et dans les APSA pour chaque étudiant-e.

Ce type de journée nationale a permis de recréer du lien, de mutualiser ses expériences, de donner un sens plus large à ce que chacun-e vit dans son lieu de travail. Les échanges se sont structurés sur la construction d'actions, de stratégies locales et nationales pour résister au démantèlement de nos missions d'enseignement et de service public, mais aussi pour être force de contre propositions. Ceci à travers la mise en œuvre d'organisations diverses dans les SUAPS et de projets pédagogiques axés sur la démocratisation et la formation dans et par les APSA pour les étudiant-es. Les collègues ont mis en avant la nécessité de s'articuler avec l'activité syndicale locale sur le lieu de l'université (avec le SNEP-FSU en STAPS ou le SNESUP-FSU) ou avec les SNEP-FSU académiques et départementaux, y compris sur des échanges pédagogiques.

Une journée qui appelle des suites syndicales

Il en sort une proposition de faire, sur deux jours, une rencontre nationale commune des SUAPS-GE et des STAPS (cette année elles auront été séparées), se découpant en deux demi-journées communes et une journée spécifique :

- une demi-journée sur les enjeux de l'enseignement supérieur et de la recherche et l'autre demi sur les questions corporatives, carrières et avancement,
- puis une journée sur les enjeux pédagogiques et politiques spécifiques à chaque structure avec d'un côté les SUAPS-GE et de l'autre les STAPS.

De toute façon, cette journée des SUAPS-GE appellera des suites. Nous rappelons que nous sommes prêts à venir animer des réunions de travail avec les collègues dans chaque université ou académie. Par ailleurs, sur les questions de l'ESR (STAPS, SUAPS, ESPE) nous attendons une rencontre avec la Ministre, Mme Vidal, pour lui porter nos revendications.

pascal.anger@snepsfu.net

À la CASDEN, le collectif est notre moteur !

À la CASDEN, la mise en commun de l'épargne de tous permet à chacun de réaliser son projet aux meilleures conditions. Un modèle bancaire unique qui rassemble déjà plus d'1,5 million de Sociétaires...

Fonctionnaires, cette offre vous est réservée !



L'offre CASDEN est disponible
dans les Délégations Départementales CASDEN
et les agences Banques Populaires.

Rendez-vous également sur casden.fr

Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [in](#) [v](#)



CASDEN, la banque coopérative de toute la Fonction publique